

L'expansion de la finance islamique requiert le soutien fort des autorités

Un soutien sans faille des autorités est l'une des principales conditions nécessaires au succès de la finance islamique, un secteur déjà en pleine croissance, ont affirmé jeudi 29 novembre des experts lors d'une rencontre internationale à Casablanca, au Maroc.

« L'engagement fort des autorités, dans la durée, ainsi qu'un environnement favorable aux affaires figurent parmi les conditions du succès de la finance islamique », a déclaré Ada Di Marzi, une experte française lors de cette conférence à laquelle participent notamment la Tunisie, la Malaisie, Bahreïn, les Emirats arabes unis, mais aussi des pays comme la France et le Luxembourg.

« La part de la finance islamique sur le marché financier mondial reste minime, mais elle connaît une croissance fulgurante », ont relevé les experts présents. Elle atteignait 1.100 milliards de dollars en 2011 contre 700 milliards de dollars trois ans plus tôt.

« Dans une Europe qui connaît une crise de la dette, les acteurs de la finance cherchent des alternatives aux banques pour le financement de leurs projets », a estimé le Belgo-Marocain Rachid Ouaiçh, un de ces experts.

« Cela nécessite une adaptation des législations dans les pays arabo-musulmans et d'autres pays pour répondre à une demande de plus en plus forte. Le Maroc est en train de réformer sa loi bancaire pour mettre en place un cadre législatif adéquat pour accueillir les services de cette finance », a-t-il souligné.

Au cours de cette rencontre, la Malaisie a été considérée comme le « bon élève » de la finance islamique mondiale par la plupart des participants. *« La Malaisie occupe la 4^e position du marché au niveau mondial avec 102 milliards de dollars des actifs bancaires », selon Mme Di Marzi.*

Des assureurs, des experts financiers, des banquiers et des dirigeants d'organismes financiers qui se sont lancés dans la finance islamique ont participé à cette rencontre.

Les principaux centres de la finance « compatible avec la charia », la loi islamique, restent les pays du Proche-Orient (à commencer par l'Iran et l'Arabie Saoudite), ainsi que la Malaisie.